

Agence de Développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication d'Amiens - Adhésion de la Ville en qualité de membre associé

M. LE MAIRE, Rapporteur : Parallèlement au développement du Réseau LUMIERE, une analyse économique du secteur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) montre que plusieurs collectivités créent des structures dédiées au développement des NTIC dans leur zone de compétence, afin d'augmenter l'attractivité de leur territoire dans le cadre des activités émergentes.

Une relation privilégiée a été développée avec les responsables de la ville d'Amiens et en particulier avec l'Agence de Développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (ADNTIC), présidée par M. Roger MEZIN.

ADNTIC est un syndicat mixte créé en 1998 par le Département de la Somme, le District du Grand Amiens et la Ville de Saint-Quentin. Les vocations de l'Agence sont d'assurer une veille technologique dans le secteur des NTIC, de concevoir toute étude pour la mise en oeuvre de programmes liés aux nouvelles technologies, de proposer et réaliser des prestations de maîtrise d'ouvrage et/ou d'oeuvre à la demande de ses membres.

Lors de sa venue à Besançon le 26 novembre dernier dans le cadre d'une visite d'intérêt sur le Réseau LUMIERE, M. Roger MEZIN a proposé que Besançon devienne membre associé à ADNTIC.

Le protocole d'adhésion n'engage aucun frais d'inscription. Cette démarche aura pour effet de favoriser le développement des NTIC à Besançon ainsi que notre veille économique à travers l'implication d'ADNTIC dans de nombreux réseaux de compétences dans le domaine des Nouvelles Technologies.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de décider d'adhérer à l'Agence de Développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication d'Amiens et d'autoriser M. le Maire à signer le protocole à intervenir.

M. LE MAIRE : Drôle d'idée d'aller jusqu'à Amiens mais je pense que Gérard va nous expliquer pourquoi.

M. BOICHON : Amiens est vraiment la ville pilote concernant les centres d'appel et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Nous avons eu des rencontres avec l'Adjoint au Maire d'Amiens, M. MEZIN qui est à l'initiative de la mise en place de cette agence de développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et il nous a proposé de faire partie de ce syndicat en y adhérant gratuitement. Nous pourrions donc profiter de toutes les avancées sur ce dossier. En plus de cela, il faut savoir que la ville d'Amiens commence à avoir un léger trop-plein de demandes concernant notamment l'installation de centres d'appel. Elle était en relation jusqu'à présent avec la ville de Metz pour éventuellement rediriger les entreprises vers cette ville. Maintenant que nous sommes en rapport avec eux, si nous arrivons très rapidement à mettre en place une offre, et notamment une offre d'immeubles intelligents, c'est-à-dire d'immeubles câblés, et ils sont très intéressés bien sûr par le Réseau LUMIERE, la ville d'Amiens très certainement nous enverra également les demandes concernant les installations de centres d'appel. Je rappelle que les centres d'appel sur Amiens, en un an, c'est 700 emplois créés.

M. LE MAIRE : C'est une question qui intéresse beaucoup Jean-Louis, les NTIC.

M. FOUSSERET : C'est devenu maintenant les STIC, les Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication. La proposition que vient de nous présenter Gérard BOICHON peut, au fond, paraître anecdotique puisqu'il s'agit d'une adhésion à un syndicat, mais c'est une décision très très importante. J'ai eu l'occasion de dire à plusieurs reprises que les NTIC ou les STIC sont pour demain un créneau très porteur en matière d'emplois.

Le District d'Amiens et la ville de Saint-Quentin, Gérard vient de le dire, ont déjà beaucoup réalisé dans ce domaine mais c'est vrai que nous aussi, à Besançon, nous avons une expérience reconnue. Nous avons pour l'instant une avance, je dis bien pour l'instant, et il va falloir aller très très vite. C'est peut-être l'occasion aussi de faire le point : il y a le Réseau LUMIERE, la fibre noire, maintenant il y a l'ADSL qui va arriver très vite avec France Télécom et on se réjouit que le service public puisse effectivement ouvrir et mettre l'Asymmetric Digital Scriber Line (ADSL) à disposition des industries de Besançon mais il va falloir aller vite. Cette adhésion au travers de l'ADNTIC est une bonne chose, moi je crois savoir que -mais Jacques VUILLEMIN pourra peut-être nous le dire-, l'Autorité de Régulation des Télécoms (ART) a donné dernièrement à Paris un accord de principe pour une ouverture de réseau. On va pouvoir recruter un opérateur qui nous permettra de lancer un appel d'offres pour ouvrir enfin et rapidement le Réseau LUMIERE à l'économie, parce que c'est de cela dont nous avons besoin en matière de développement. Il va s'agir me semble-t-il d'un vrai bond en avant pour la technologie bisontine puisque jusqu'à présent nous étions plutôt branchés NTIC citoyennes. On reliait les écoles, les administrations, la Préfecture, un certain nombre de services, c'était plutôt branché sur le service à la population, à l'enseignement. Mais maintenant, au moment où notre Parc Scientifique et Industriel démarre, nous allons pouvoir ajouter l'économie, et ça me paraît capital. Nous allons relier bien sûr les écoles, l'université, mais nous allons pouvoir aussi relier entre eux les lieux où l'on conçoit, où l'on décide et où l'on produit puisqu'on sait très bien qu'ici notre matière grise, nos bureaux d'études sont capables de concevoir, grâce justement aux nouvelles technologies, des produits que l'on pourra faire dans d'autres régions. Je crois que c'est tout à fait important et je pense que lorsque nous aurons effectivement cette ouverture sur l'économie, on devra -Gérard a déjà abordé le problème- investir me semble-t-il très très rapidement dans ces fameux locaux intelligents, ces plates-formes intelligentes dont on parle beaucoup. En fait, ce n'est pas très compliqué, ce sont des plates-formes mais en plus de l'eau, de l'électricité et peut-être du téléphone, on les câble, ce qui fait que lorsqu'une industrie va vouloir venir s'implanter ici, on pourra très rapidement répondre présent. Actuellement il y a de la place en France, peu de villes ont investi.

Ce que je souhaite Monsieur le Maire, c'est qu'effectivement dans ce domaine-là on puisse aller très vite pour pouvoir accueillir des industries branchées. En plus, tout ici s'y prête : le passé de la ville, sa culture industrielle, les compétences que nous avons à l'université, dans les laboratoires, l'avance que nous avons aussi au niveau technologique. Je ne pense pas que cela va devenir le Sophia Antipolis de l'Est mais pourquoi pas ? Vous savez comment a démarré Sophia Antipolis ? C'était une lande c'est né de la volonté d'un sénateur, le sénateur Laffitte, bien sûr il y a la proximité de la mer, il y a le soleil ! Mais ici nous avons aussi l'eau et bien d'autres atouts. J'ai rencontré le sénateur Laffitte ; lorsqu'il a lancé Sophia Antipolis, tout le monde lui a dit que c'était une foutaise, personne n'y a cru. Or, des milliers d'emplois ont été créés là-bas. Pourquoi ne pourrait-on pas le faire aussi ? Nous avons ici les compétences, nos laboratoires de l'université, le laboratoire d'informatique notamment, sont hyper performants et travaillent pour le

monde entier. Notre région est également attractive. Il y a pour l'instant un créneau que l'on doit vraiment saisir, on a une opportunité mais il faut aller vite parce que ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera plus dans un ou deux ans.

M. BONNET : Monsieur le Maire, je partage l'enthousiasme de Jean-Louis FOUSSERET...

M. LE MAIRE : C'est bien !

M. BONNET : ...l'enthousiasme simplement sur ce sujet-là.

M. FOUSSERET : Je suis déjà content !

M. BONNET : C'est déjà pas mal ! Ça fait quatre ans qu'on parle de l'utilisation du Réseau LUMIERE pour le développement économique de la Ville et on est freiné par une certaine réglementation à la française. Est-ce que pendant ce temps-là d'autres villes européennes et mondiales n'ont pas avancé plus vite et, vous qui êtes parlementaire, est-ce que vous pensez que ça peut continuer comme ça en France ?

M. FOUSSERET : Je rappellerai à notre ami BONNET qu'Amiens c'est aussi en France et qu'il y a un certain nombre de choses qui sont faisables à Amiens et qu'on peut faire ici. Il a peut-être entendu, à moins que ça ne lui ait échappé, qu'effectivement l'ART allait ouvrir le réseau et qu'on allait pouvoir bientôt, d'après ce que j'ai appris tout du moins mais ça reste à confirmer, ouvrir à l'économie, et donc lancer un appel d'offres avec un opérateur. Restera à régler le problème du dégroupage.

M. LE MAIRE : Jacques VUILLEMIN qui suit ce dossier depuis plus de quatre ans.

M. VUILLEMIN : Je suis cela depuis longtemps effectivement. Les discours d'enthousiasme, c'est très bien, mais je n'oublie pas quand même que pendant des années il a fallu monter à Paris rencontrer le président de l'ART, le convaincre du bien-fondé de nos opérations de manière à ce que le Réseau LUMIERE puisse se développer, et croyez-moi, j'avais parfois l'impression d'être bien seul. Je me réjouis aujourd'hui que tout le monde adhère au Réseau LUMIERE, fasse des discours d'enthousiasme, tant mieux, mais il y a quelque temps on n'était pas si nombreux que ça, première remarque.

Deuxième remarque : ça fait plusieurs années que j'essaie de tirer un groupe, il y a la Ville, le Département, la Région, l'Université, etc. or tout récemment, à ma grande surprise, on a appris que la Région refusait de devenir partenaire au sein du syndicat mixte qui va se mettre en place pour gérer ce Réseau LUMIERE. Je le regrette parce qu'au fond et au-delà de l'enthousiasme ambiant, c'était peut-être ça l'originalité de l'expérience de Besançon, à savoir que des collectivités, au-delà des clivages politiques qui peuvent éventuellement les séparer, avaient fait le choix de construire quelque chose ensemble, de servir ensemble une même ambition au service du citoyen, qu'il soit écolier, étudiant, usager de l'administration, etc. et c'est pour cela que je dis aujourd'hui, oui il faut aller dans la direction de l'économie, oui il faut pouvoir être attractif en direction d'entreprises qui viendraient s'installer, mais ne sacrifions pas tout à l'économie. Préparer la France à entrer dans la société de l'information ce n'est pas seulement le monde économique, c'est aussi préparer le citoyen de demain, c'est ce qu'on essaie modestement de faire en raccordant nos écoles, etc. mais n'oublions pas le citoyen d'aujourd'hui et cette expérience qu'on avait lancée, je crois qu'on était une des rares

villes en France à l'avoir fait. On pouvait aller à la médiathèque Pierre Bayle ou dans nos bibliothèques de quartier et apprendre à surfer sur Internet, c'est ça aussi relever le défi de la société de l'information, c'est de faire en sorte que tous les citoyens, y compris ceux, et surtout ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir tout l'équipement à domicile ne soient pas exclus de cette révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les points publics qu'on est en train de mettre en place permettront de rapprocher le citoyen de l'administration, ça aussi c'est relever le défi de la société de l'information.

Alors trois choses par rapport à ça. Je viens d'évoquer rapidement la mise en place du syndicat mixte. Je regrette encore une fois que la Région ne vienne pas mais après tout, ce n'est peut-être pas définitif. J'ai évoqué l'originalité de la démarche qui faisait qu'encore une fois différents partenaires avaient fait le choix de construire quelque chose ensemble, de servir ensemble l'intérêt général au service des citoyens de cette ville. On est en train de travailler actuellement -il y a eu une réunion le 18 janvier, il y en aura une début mars- à l'élaboration des statuts de ce syndicat. J'espère qu'on sera capable de dépasser les petits problèmes, je dirais d'enjeux de pouvoir, pour avancer dans la bonne direction. Par ailleurs, nous allons effectivement, on est la première ville en France à le faire, lancer un appel d'offres pour trouver un opérateur qui va raccorder ensemble différents GFU. On avait un mono GFU et on va passer en multi GFU. Pour les raccorder entre eux, il faut un opérateur à la disposition duquel on va mettre ce qu'on appelle le réseau commun du Réseau LUMIERE et ce réseau deviendra ainsi ouvert au public. Et là, et seulement là on pourra s'ouvrir sur les entreprises, ça vaut aussi pour les artisans, pour les commerçants, pour les réseaux bancaires, ça vaut pour tout le monde et ce sera effectivement un plus fondamental pour la Ville de Besançon. Donc le syndicat mixte se met en place, on y travaille. Pour l'appel d'offres, on a déjà réalisé les clauses administratives, les clauses techniques, etc. ça va être lancé très prochainement mais je voudrais simplement rappeler à ceux qui pensent que ça a été lentement, qu'on a été confronté à un problème administratif fondamental qui faisait qu'à la limite le Réseau LUMIERE aurait très bien pu s'arrêter là où il était, voire végéter... Il ne faut pas oublier aujourd'hui qu'il a fallu aller se bagarrer à Paris pour convaincre le président de l'ART du bien-fondé de notre démarche et de nous permettre de poursuivre et développer ce réseau qui incontestablement est un plus pour Besançon et pour son agglomération.

M. LE MAIRE : Merci Jacques, pour ce vibrant plaidoyer.

M. FOUSSERET : Monsieur le Maire, je suis de ceux qui pensent qu'on ne fait rien sans enthousiasme justement et sans volonté et avoir de l'enthousiasme n'est pas du tout incompatible avec la volonté de changer les choses. C'est mieux d'avoir l'enthousiasme que de rester dans la grisaille. Concernant ce que vient de dire Jacques VUILLEMIN, je crois qu'il a raison. Il a été seul, mais pas tout seul quand même car, entre autres, je suis allé avec Pierre RUEFF à plusieurs reprises à Paris pour essayer de faire avancer ce dossier qui était compliqué. Sur le plan législatif, ce n'était pas facile et Pierre s'en souvient. Je ne voulais pas dans mes propos, mettre en cause ce qu'aurait fait ou pas fait le Premier Adjoint. Il s'agit simplement de dire que devant des faits réels, il faut maintenant avancer et tous ensemble. Il ne s'agit pas bien sûr de sacrifier le citoyen mais d'intervenir en terme de compatibilité, de complémentarité. Ce n'est pas parce qu'on va ouvrir à l'économie qu'on ne va plus pouvoir, au contraire, aller investir les bibliothèques, les écoles. Cette complémentarité on la retrouve d'ailleurs puisque les 1 000 ordinateurs que l'on va mettre dans nos écoles sont des ordinateurs que l'on a repris aux entreprises -une grande banque de la place-. Donc là il y a un très bel exemple de cette complémentarité. Je ne voudrais pas qu'on dise que l'économie passe avant le citoyen mais il est vrai aussi

que toutes les innovations dans les années à venir, que ce soit dans le domaine social, dans le domaine de l'éducation, nous ne pourrions les faire qu'effectivement si à Besançon, au niveau de l'économie, les feux sont au vert. Aussi je crois qu'il ne faut pas opposer l'un et l'autre, au contraire c'est l'un avec l'autre et c'est l'économie et les emplois qui tireront tout cela. On peut investir les usines, développer du haut débit et en même temps continuer à investir les écoles et les bibliothèques, ce n'est pas incompatible.

M. LE MAIRE : Chacun s'est exprimé. M. BONNET voulait redire quelque chose ?

M. BONNET : Je voulais leur dire qu'il valait mieux qu'ils arrêtent parce qu'ils allaient se disputer entre eux et que ce n'est jamais très agréable pour nous parce qu'on ne sait pas quoi dire dans ces cas-là (réactions).

M. FOUSSERET : Là vous vous trompez, Docteur, nous sommes en parfait accord.

M. LE MAIRE : Ça intéresse quand même l'ensemble de nos collègues.

M. BONNET : Ça intéresse l'ensemble des collègues mais ce que je disais tout à l'heure et que je répète, c'est qu'on a constaté depuis quatre ans, en effet, que beaucoup ici se sont battus pour faire bénéficier à Besançon du Réseau LUMIERE le domaine économique, ce qui n'est pas incompatible avec la dimension citoyenne, et que vous avez été ralentis, nous avons été ralentis parce que nous nous sentons concernés en tant qu'élus bisontins, par une certaine bureaucratie à la française. Et ce n'est pas la majorité municipale qui est en cause ici, c'est aussi un gouvernement qui maintient cela.

M. LE MAIRE : L'ART que vous mettez en cause existait bien avant ce gouvernement- ci.

M. JACQUEMIN : Puisqu'on parle de technologies, j'ai cru lire dans la presse ces jours-ci que le gouvernement avait retenu 25 plates-formes de développement technologique pour l'avenir, je crois qu'il s'agit d'ALLEGRE et du Ministère de l'Industrie et il semblerait que l'espace bisontin ne figure pas du tout sur cette carte. Entre Strasbourg et Lyon, il ne se passe pas grand chose à part je crois quelque chose à Belfort allié avec Nancy. Aussi, je voulais savoir si des projets avaient été présentés pour défendre des technologies dont nous sommes fiers ici, sur ce site de Besançon et je suis assez déçu par la prise de décision du gouvernement de ne retenir aucune technologie pour d'autres secteurs.

M. RUEFF : Je voulais simplement répondre à M. BONNET que le problème est celui de l'ART, qui est une autorité indépendante, qui a fait un certain nombre de choix et que ces choix nous ont bloqués pendant plusieurs années. Donc on ne pouvait qu'essayer de discuter avec elle, de voir comment avancer et c'est vrai qu'aujourd'hui on est à un moment charnière parce qu'on est en train de déposer un appel d'offres qui va nous permettre éventuellement d'ouvrir notre réseau au monde économique.

M. VOUILLOT : Je ne vais pas intervenir sur les NTIC mais sur la question très précise que pose Michel JACQUEMIN qui, si j'ai bien compris, porte sur les résultats d'U3M et la définition des plates-formes technologiques au sens gouvernemental du terme. Je voudrais la relier dans une acception un peu plus large à ce qui va être retenu dans le cadre du contrat de plan, dire que, sauf erreur de ma part, effectivement l'université côté Besançon, n'a pas déposé de projet de plate-forme technologique. En revanche, au titre de la recherche dans le cadre du contrat de plan, un certain nombre de

projets très importants vont être soutenus, je pense en particulier à la maison des sciences de l'homme. Il ne s'agit pas là de technologies mais de recherches au sens humain du terme. Pour caricaturer, j'ai envie de dire que dans le cadre du prochain contrat de plan un certain nombre d'effets d'annonces qui ne sont pas dénués d'intérêts sont faits sur Belfort-Montbéliard. A l'inverse un peu de ces effets d'annonce, une consolidation importante de toute la recherche sur Besançon dont on sait qu'elle est numériquement totalement majoritaire, sera poursuivie.

M. LE MAIRE : Le mot de la fin à Jean-Louis FOUSSERET.

M. FOUSSERET : Juste un mot pour vous dire quand même que je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire notre ami Simon VOUILLOT. Et lorsque l'ouverture sera possible, Besançon fera partie très certainement du peloton de tête des régions qui auront l'ADSL, parce que nous sommes intervenus pour cela. La presse l'a largement rappelé ; nous venons d'obtenir ici la création d'une plate-forme Wanadoo qui, à terme, va permettre d'accueillir plus d'une centaine d'emplois sur Besançon en matière de nouvelles technologies. Même si cela ne règle pas totalement le problème de l'URM de Port-Citeau, il y a quand même eu, dans ce domaine-là, un gros travail déjà fait et des avancées entre autres avec France Télécom».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Economie-Emploi-Tourisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 3 mars 2000.